

## Grand Conseil, Jean-René Fournier tourne la page

La session de février a été la dernière de la législature et du même coup une page s'est tournée pour Jean-René Fournier, conseiller d'Etat, chef du département des Finances, des Institutions et de la Sécurité.

3 questions à Jean-René Fournier, conseiller d'Etat

D'un côté des baisses d'impôts et des avantages fiscaux, de l'autre toujours plus d'appels à l'Etat providence dans des domaines aussi divers que la formation, la santé, le social, la sécurité... Comment votre successeur va-t-il résoudre cette difficile équation?

Je n'ai nullement l'intention de donner des conseils à mon successeur. Je lui souhaite simplement de pouvoir travailler de manière collégiale au sein du nouveau Gouvernement, pour le bien de notre canton.

Quant à l'équation que vous posez elle n'est pas nouvelle. En effet, par nature, au contraire des moyens, les besoins sont et seront toujours illimités. C'est là le rôle et la mission fondamentale des responsables politiques que faire des choix, de fixer des objectifs et de procéder à des arbitrages.

Aujourd'hui la tendance est au rassemblement des forces (fusions de communes, création de régions, collaboration intercommunales...) Que deviennent les districts : témoins du passé ou garants de l'identité valaisanne?

Les districts sont directement liés à l'histoire du Valais. On ne saurait, sous prétexte de réorganisation territoriale ou de réforme administrative, bafouer cette réalité profondément ancrée dans la tradition de notre canton.

Le district d'aujourd'hui est devenu avant tout un cercle électoral. En revanche, le district ne paraît plus forcément adapté comme circonscription administrative décentralisée.

Le nouveau Gouvernement devra réexaminer la question des districts, préciser la notion de région et redéfinir le rôle des Préfets.

Le corps de police vient d'être renforcé. Est-ce que cela signifie que nous vivons moins en sécurité ou qu'il y a davantage d'automobilistes à contrôler ?

Le WEF, l'Euro 2008, les Accords de Schengen. Des charges de plus en plus nombreuses pèsent sur la police cantonale. C'est ce qui justifie, aussi, l'augmentation des effectifs.

Outre la constitution d'une brigade des mineurs, nous nous sommes fixés la priorité de redéployer une police de proximité dans les vallées latérales.

Dans le domaine de la circulation routière, généraliser les contrôles est intéressant économiquement mais est catastrophique pour l'image des institutions. Il faut mener des actions ciblées. Cela a porté ses fruits. Il n'y a jamais eu aussi peu de morts sur les routes qu'en 2008. N'inquiétons pas l'honnête citoyen, mais punissons le chauffard.

Question subsidiaire 1:

12 ans au Gouvernement, des moments extraordinaires et peut-être quelque déception...

Une grande satisfaction avec l'acceptation massive par la population valaisanne de l'art. 13bis de la Constitution cantonale sur la politique familiale.

Une frustration, celle de n'avoir pas été suivi par le Parlement dans la réforme du statut des préfets et du régime des districts.

Question subsidiaire 2 :

Elections cantonales: en quoi le ticket DC est-il bon pour le Valais ?

Trois régions, trois candidats, trois sensibilités complémentaires pour un Valais différent et uni.